

Dans les situations d'abus physiques, sexuels et de négligence grave, il est très fréquent que ce soit l'enfant victime qui se vive comme déporté hors de l'humanité à cause de ce qu'il a subi. Il se sent envahi par des sentiments de honte, de culpabilité, de moindre valeur, de trahison, d'angoisse ; son développement est mis en péril.

Comment dès lors lui offrir un suivi psycho-socio-éducatif visant la réduction de l'impact du traumatisme subi et la meilleure reconstruction possible ? Il importe en effet que cet enfant ou cet adolescent puisse élaborer ce qu'il ressent confusément, d'une manière sensorielle, émotionnelle et motrice, dans toutes les cellules de son corps. Il s'agit de l'aider non seulement à pouvoir s'inscrire dans un récit qui le libère des pensées intrusives à propos de sa propre participation à ce qu'il a subi, mais également d'alimenter sa capacité de comprendre comment lui et ses proches sont tombés prisonniers dans les filets d'une histoire souvent tragique qui a débuté bien avant sa naissance.

Lors de cette formation, chaque participant aura l'occasion d'expérimenter une dizaine d'outils utiles à l'accompagnement d'enfants ou d'adolescents victimes de traumatismes. Le tronc commun aux différents exposés théoriques et exercices concerne les enfants et les adolescents ayant vécu des traumatismes sexuels. Toutefois, des incursions dans d'autres problématiques se feront à travers des exercices facilitant la transposition des outils.

CONTENU

- La compréhension générale des vécus des enfants victimes d'abus sexuels, de maltraitance ou de violence psychologique
- L'accompagnement de l'enfant dans la découverte de ses propres sentiments et émotions
- L'identification de ses croyances invalidantes, paralysantes, qui diminuent sa confiance et son estime en lui-même
- La recherche des informations utiles pour formuler des hypothèses (notamment transgénérationnelles) qui expliquent que l'enfant s'est retrouvé piégé dans l'histoire de sa famille
- Vers la reconstruction : comment l'enfant va pouvoir créer un autre récit de son histoire qui sera une alternative à la honte, la culpabilité, la mésestime de lui-même ?

Journée 1 : *Matin :* Qu'est-ce qu'un traumatisme ? En quoi affecte-t-il le développement de l'enfant ? Quels sont les besoins d'un enfant victime d'un traumatisme ?
Après-midi : Aider l'enfant à reconnaître ses émotions et s'y connecter

Journée 2 : *Matin :* L'élaboration des sentiments de honte et de culpabilité
Après-midi : Aider l'enfant à comprendre la dynamique dans laquelle il s'est retrouvé prisonnier

Journée 3 : *Matin :* Aider l'enfant à reconquérir une meilleure estime de lui.
Après-midi : La mise en récit des vécus traumatiques insérés dans une histoire sensée.

OBJECTIFS

Cette formation vise à élargir le champ de compétences des stagiaires dans les démarches suivantes :

- Faire éclore les émotions douloureuses et aider l'enfant/l'adolescent à établir des liens entre ce qu'il ressent et ce qu'il a subi ;
- Soutenir l'adolescent dans l'élaboration de ses propres hypothèses explicatives à ce qu'il lui est arrivé ;
- Accompagner l'adolescent dans le travail de narrativité.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations cliniques, mises en situation, exercices en sous-groupe, échange d'expériences.

PUBLIC CIBLE

Intervenants psycho-socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, et autres professionnels qui sont en contact avec des enfants ou des adolescents qui présentent une histoire de victimisation (physique, sexuelle, psychologique) et qui souhaitent mieux s'outiller pour accompagner ces jeunes en difficulté.

FORMATEUR

Claude SERON est éducateur spécialisé et psychopédagogue, avec une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège). En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006).

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Liège

Dates : les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 octobre 2019.

Frais d'inscription individuelle : 320 € (365 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 460 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution
Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....

Association Parole d'Enfants